



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

- POINT I :** Désignation d'un secrétaire de séance
Délibération approuvée
- POINT II :** Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2026
Délibération approuvée
- POINT III :** Aménagement d'un plateau traversant sur la RD 432 – Approbation du projet
Délibération approuvée
- POINT IV :** Aménagement d'un plateau traversant sur la RD 432 – Approbation du plan de financement prévisionnel et demandes de subventions
Délibération approuvée
- POINT V :** Demande d'attribution de l'honorariat de maire à M. SCHOENIG Arsène
Délibération approuvée
- POINT VI :** Adhésion du service juridique commun de la Communauté de Communes Sundgau et approbation de la convention
Délibération approuvée
- POINT VII :** Solidarité en faveur des communes sinistrées par les incendies
Délibération approuvée
- POINT VIII :** Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Bougeotte de Hirtzbach
Délibération approuvée
- POINT IX :** Débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire accordée aux agents
L'assemblée en a débattu
- POINT X :** Cession d'un délaissé de voirie situé entre la rue de la Chapelle et la rue Saint Wendelin
POINT RETIRE
- POINT XI :** Délibération modificative relative à la mise à disposition d'une emprise du domaine privé communal pour l'installation d'un distributeur automatique alimentaire à casiers
Délibération approuvée
- POINT XII :** Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et reprise partielle de la provision pour créances douteuses
Délibération approuvée
- POINT XIII :** Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique de type Goupil pour les services techniques communaux
Délibération approuvée
- POINT XIV :** Installation de systèmes de climatisation et amélioration du confort d'été dans les bâtiments scolaires – demande de subvention au titre du fonds vert
Délibération approuvée
- POINT XV :** Renouvellement du Conseil Municipal des enfants
Délibération approuvée
- POINT XVI :** Informations au conseil : protection fonctionnelle de M. le Maire
L'assemblée en a pris connaissance
- POINT XVII :** Informations et rapports des adjoints au Maire sur les commissions communales
- POINT XVIII :** Communications



HIRTZBACH, le 16 septembre 2026.

Le Maire

Olivier PELIEGER.